

Bulletin d'histoire politique

L'éducation militaire : le 8e Colloque d'histoire militaire Canada-Québec

Yves Tremblay



Volume 11, numéro 1, automne 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060577ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060577ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tremblay, Y. (2002). L'éducation militaire : le 8e Colloque d'histoire militaire
Canada-Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 11(1), 93–100.
<https://doi.org/10.7202/1060577ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur,
2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Chronique d'histoire militaire

YVES TREMBLAY
Historien

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DIRECTION HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'ÉDUCATION MILITAIRE: LE 8^e COLLOQUE D'HISTOIRE MILITAIRE CANADA-QUÉBEC

Les 14 et 15 mars derniers, des chercheurs d'ici et d'ailleurs se sont rencontrés pour échanger sur l'éducation des militaires. Les organisateurs avaient des objectifs ambitieux. On attendait des présentateurs qu'ils s'interrogent sur la nature de la formation militaire en général, qu'ils replacent le cas canadien dans la mouvance occidentale, qu'ils comparent l'éducation dans la société civile et dans la société militaire et finalement qu'ils débattent des problèmes d'aujourd'hui et critiquent les solutions envisagées. Avec un programme aussi vaste, les organisateurs¹ risquaient de tomber court et, effectivement, les attentes du départ n'ont pas été entièrement comblées.

Jean-Pierre Charland, bien connu pour son travail sur l'enseignement professionnel au Québec, s'était vu confié le difficile mandat de tracer un tableau de l'évolution de l'éducation au Québec depuis le XIX^e siècle. Cela devait servir à mettre en contexte l'éducation militaire. Malgré une présentation dynamique et les efforts du conférencier pour lier les mondes civil et militaire, l'assemblée a dans l'ensemble peu profité de l'exercice. Le peu de résonance de la conférence de Charland est-il une indication que le système éducatif militaire opère en vase clos ?

À cet égard, le cas français présente de l'intérêt. Pascal Brouillet, de l'École de la Gendarmerie française, a donné une présentation sur l'instruction militaire en France de la III^e République à nos jours. Brouillet affirme qu'au-delà des apparences, les buts de l'éducation militaire et ceux de l'éducation civile sont très semblables. Évidemment, la III^e République est dans une situation politique particulière : il y a d'abord l'espoir d'une revanche sur 1870, ensuite le développement de l'éducation républicaine qui doit encourager l'esprit

patriotique et, finalement, le service militaire obligatoire. En France, l'armée est une école de la nation et l'éducation une arme de la revanche.

Les objectifs ne sont bien évidemment pas les mêmes pour les civils que pour les militaires. L'éducation nationale (secondaire) produit des citoyens plus ou moins éduqués, alors que dans les institutions d'éducation des armées s'ajoute la dimension d'une formation professionnelle au combat. En outre, comme le système militaire français est un système de masse, une véritable pédagogie militaire, avec des traités de pédagogie militaire à l'appui, est apparue à la fin du XIX^e siècle. On sait aussi que dans toutes les armées les officiers doivent assurer la formation pratique de leur unité (au moins en partie). C'est pourquoi l'armée française en est venue à codifier la pédagogie militaire plus rapidement et plus intensément que l'éducation nationale.

L'apprentissage de la fonction de combat constitue une embûche pour plusieurs collègues militaires. Allan English (Collège d'état-major de la Défense, Toronto) a rappelé qu'il n'était pas simple d'inculquer l'ethos militaire aux enfants d'une société qui refuse d'envisager la violence comme moyen de régler des différends entre nations ou entre groupes antagonistes. L'enseignement de la fonction de combat pose toujours des problèmes moraux, mais ils sont compliqués par la perception que les Canadiens ont de leur armée. Si l'armée n'a pas pour finalité la mise à mort d'ennemis, alors n'est-ce pas un endroit comme un autre pour obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle avec bénéfice de gratuité ?

English cite le cas du Collège militaire de Kingston, dont nombre d'étudiants n'ont pas comme idéal d'être les chefs militaires de demain. Diplômes en poche et avec un peu d'expérience, plusieurs rendent leur uniforme pour un emploi civil plus gratifiant. Dans cette perspective, la manière dont les étudiants « militaires » et les étudiants civils se représentent la fonction de leurs institutions d'enseignement respectives coïncident plus qu'on le croit à première vue. L'armée est d'ailleurs un peu responsable de cette situation avec sa publicité de recrutement axée sur une « carrière dans les Forces ».

Si enseignement civil et militaire se rejoignent souvent, si beaucoup de militaires n'ont que des ambitions de civils, comment les civils se représentent-ils l'armée et le combat ? Patrick Poirier, doctorant à l'UQAM, analyse les représentations de la guerre dans les manuels scolaires du Québec et de l'Ontario. On s'attend à des différences notables étant donné les deux cultures politiques et les deux enseignements « nationaux » livrés de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Pourtant, les différences ne sont pas aussi marquées qu'on pourrait le penser et il semble (monsieur Poirier débute son étude) que les deux cultures ne soient pas tellement éloignées l'une de l'autre, sauf peut-être en ce qui concerne la Première Guerre mondiale, qui demeure peu commentée dans les manuels du Québec. C'est sans doute que l'historiographie

sur 1914-1918, vraiment colossale au Canada anglais, reflète le traumatisme persistant causé par les hécatombes du premier conflit mondial dans le Canada hors Québec.

Mais qu'en est-il des institutions d'enseignement militaire au sens large ? René Chartrand, bien connu pour ses travaux sur le patrimoine militaire d'avant la Confédération, s'est penché sur un aspect peu connu de l'histoire militaire de la Nouvelle-France, celui des officiers cadets. À strictement parler, il n'y avait pas d'écoles d'officiers en Nouvelle-France. Il n'y en avait d'ailleurs pas en métropole à l'époque où est fondée la colonie. Partout en Europe les aspirants à un brevet d'officier, des adolescents faut-il préciser, recevaient la formation au régiment. On a fait la même chose en Nouvelle-France. Comme il n'existe à peu près aucun témoignage administratif de l'existence de ces « classes régimentaires », la preuve est tirée de la correspondance d'officiers ayant servi au Canada. On espère que la piste ouverte par René Chartrand sera exploitée plus avant.

Aujourd'hui, le système d'éducation militaire canadien (si on exclut les écoles de métier propre aux armées) repose sur trois institutions : le Collège militaire de Kingston avec ses programmes universitaires de premier cycle (génie, physique, histoire, lettres, etc.) menant au brevet d'officier et ses programmes de 2^e et 3^e cycles en sciences naturelles et en études de la guerre ; le Collège d'état-major de Kingston, pour officiers subalternes, dont le programme professionnel ne mène pas à un diplôme ; et les programmes pour officiers supérieurs du Collège d'état-major de la Défense de Toronto, conduisant depuis peu à l'obtention de maîtrises.

Cette dernière initiative pose la question de la pertinence de sanctionner des études professionnelles militaires par un diplôme. Ce n'est pas dans tous les pays que l'on agit comme aux États-Unis, avec ses multiples « universités militaires » (ou en Pologne, comme on le verra) qui décernent maîtrises et doctorats aux officiers de tous rangs. Du temps où les collèges d'état-major enseignaient des savoir-faire instrumentaux à une clientèle d'officiers qui n'avaient pas auparavant obtenu un diplôme de 1^{er} cycle, il n'aurait pas été concevable de décerner des maîtrises à la fin du programme. Mais aujourd'hui, alors qu'on se dirige vers un corps d'officiers à 100% issus de l'université et alors que les universités civiles accordent des milliers de maîtrises professionnelles chaque année, la question de la diplomation se pose en termes nouveaux. On a donc jugé approprié que la formation professionnelle supérieure du Collège de Toronto, l'équivalent d'un programme d'études stratégiques, devait mener à la maîtrise².

Les conférenciers sont revenus, dans une mesure limitée, sur l'histoire des divers collèges. Serge Bernier, de la Direction Histoire et patrimoine à Ottawa, s'est intéressé au Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu (fondé en 1952), le pendant francophone du Collège militaire de Kingston (fondé en 1876). À ses

débuts, Saint-Jean avait une mission limitée. On y donnait en français les deux premières années du programme de Kingston. L'étudiant devait par la suite terminer ses études en anglais dans l'établissement ontarien. Au tournant des années 1960, Saint-Jean a développé des programmes universitaires de quatre ans³, en évitant d'empiéter sur les programmes de Kingston, dans la mesure du possible. Avec la fermeture de l'établissement québécois, tous ces programmes ont été rapatriés à Kingston.

Pour l'apprentissage du métier des armes, le Canada se reposait traditionnellement sur l'envoi de quelques jeunes officiers prometteurs dans les collèges militaires anglais; les forces canadiennes étaient trop petites pour entretenir leurs propres collèges d'état-major. La situation change après 1945 et trois établissements sont fondés: un collège d'état-major pour l'armée de terre, un autre pour l'aviation, plus un Collège de Défense nationale chapeautant le tout. Le premier et le second de ces collèges ont fait l'objet des communications de Yves Tremblay et du colonel Randy Wakelam (Collège de d'état-major de la Défense, Toronto). L'établissement de l'armée a connu de nombreux changements de programme au fil des ans et la durée du cours a varié de un à deux ans selon les époques, avant le démantèlement du cours en 1973. On ajoutait ou on retranchait des cours selon les variations de l'environnement stratégique et selon les ressources financières disponibles. Le Collège d'état-major de l'Aviation royale du Canada a bénéficié de plus de stabilité, ne serait-ce que parce qu'on pouvait compter sur la quasi-permanence d'un professeur autour duquel une continuité éducative a pu se construire.

Comme on l'a souligné précédemment, le niveau de l'enseignement livré dans ses collèges professionnels (équivalent à un enseignement collégial? au premier cycle universitaire? aux études de maîtrise?) pose un problème: faut-il accorder un diplôme pour des savoir-faire professionnels inutilisables ou presque en dehors des Forces armées? Si au Canada la réponse a été jusqu'à tout récemment (et c'est encore le cas de la formation d'état-major des subalternes) négative, en Pologne, la question a été résolue positivement. L'un des conférenciers invités, Tadeusz Panecki, de l'Académie d'état-major de Varsovie, a décrit le programme offert par son établissement de 1945 à 1989. On a pu apprendre qu'on y délivrait un diplôme de maîtrise au terme d'une formation professionnelle poussée qui durait deux ans.

Un dernier aspect a occupé le temps des participants et c'est le rôle et l'influence des nouvelles technologies sur le soldat de demain. Laurent Murawiec (Rand Corporation) a brossé un tableau général de la Révolution dans les affaires militaires (*Revolution in Military Affairs*) aux États-Unis et de ces conséquences sur les savoirs qui seront exigés des officiers dans un proche avenir. Le capitaine Charles Boisvert, de l'infanterie canadienne, a donné

une vision canadienne de la RMA, mais en insistant sur ses implications pour le fantassin.

La communication de Claude Beauregard (Quartier général de la Défense nationale) était plus engagée et plus ambitieuse. Il a sensibilisé l'assemblée aux enjeux de la connaissance dans les forces armées du futur. Le combattant de demain sera instruit ou ne sera pas, et puisque l'apprentissage avancé requiert ouverture d'esprit, échanges d'idées et débats, il faudra que les armées acceptent 1) que la contestation des idées reçues est essentielle au maintien et à l'accroissement de l'efficacité combative des troupes, et 2) qu'en conséquence les cheminements de carrière devront permettre à ceux qui passent de longues années à étudier de monter en grade au même titre que les officiers qui suivent le parcours traditionnel aux commandes d'unités de combat.

La question de l'omniprésence et de l'omnipotence des nouvelles technologies a peut-être occupé plus qu'il n'aurait fallu l'attention de l'assemblée. Cependant, cela a eu le mérite d'amener sur le plancher la question de la relation entre les gradés et les non-gradés. En effet, parce que les soldats et les sous-officiers utilisent des savoirs de plus en plus complexes requérant des formations poussées, le monopole qu'avait traditionnellement le corps des officiers sur ces savoirs complexes est battu en brèche.

Dans sa présentation sur les membres non-officiers des Forces canadiennes, Jean Martin (Direction Histoire et patrimoine, MDN) a suggéré que si les non-gradés seront assurément plus instruits dans l'avenir, ce sera probablement qu'ils auront reçu une formation collégiale technique. Mais que dire de la statistique rapportée par Martin à l'effet que 35% des non-officiers membres des Forces depuis moins de cinq ans avaient un diplôme universitaire en 1998 (la proportion diminue rapidement chez les plus anciens)? Comment des sous-officiers ou des simples soldats aussi instruits accepteront-ils dans l'avenir les ordres d'officiers guère plus instruits qu'eux? Tout se complique lorsqu'on sait que nombre de non-gradés recherchent et obtiennent un diplôme universitaire en dehors de la filière militaire. Une politique de sélection du personnel qui voudrait séparer les universitaires des non universitaires et conférer seulement aux premiers des brevets d'officiers est donc vouée à l'échec. Quelques participants ont par ailleurs murmuré qu'il faudrait peut-être revoir l'échelle des grades et l'aplatis.

Le colloque devait se conclure par un débat sur l'éducation militaire de demain au Canada, mais malheureusement le débat n'a pas décollé. Notons cependant que dans sa déclaration préliminaire, le général (à la retraite) Évraire a fait écho aux remarques de Serge Bernier sur la place des francophones dans les institutions d'enseignement des Forces canadiennes. Il visait spécifiquement les institutions de formation professionnelle supérieure que nous avons mentionnées plus tôt. Il reprochait à ces institutions

l'unilinguisme intégral de leur enseignement. En effet, la langue de communication (sauf pour les moments de détente et les occasions sociales) est l'anglais, et l'anglais exclusivement, et toute la documentation est en anglais. Une règle non écrite mais connue de tous veut d'ailleurs qu'un officier qui veut être entendu (et compris devrait-on ajouter) doit s'adresser à son auditoire dans la langue de Shakespeare.

Terminons cette revue du 8^e Colloque d'histoire militaire en évoquant le mot d'ouverture de John Scott Cowan, le recteur du Collège militaire royal du Canada à Kingston. Monsieur Cowan a brièvement retracé l'histoire du CMR pour ensuite s'ouvrir du projet de refonte (annoncé officiellement depuis) de l'ensemble des institutions de formation des Forces canadiennes. À compter de l'été prochain, le Collège militaire de Kingston, le Collège des Forces canadiennes de Toronto et quelques autres unités ayant des responsabilités éducatives (Institut de leadership, *Revue militaire canadienne*...) seront regroupés dans une structure autonome nommée « Académie canadienne de Défense ». Le but de l'exercice est de regrouper les énergies, de simplifier l'administration de l'éducation à l'intérieur des Forces canadiennes et de donner vis-à-vis de l'extérieur une image d'institution de haut savoir.

De l'annonce du recteur Cowan, comme de l'ensemble des présentations du colloque, se dégage l'impression d'une insatiable soif d'éducation à tous les niveaux hiérarchiques des armées, et d'une éducation sanctionnée par des diplômes reconnus dans le monde civil (du niveau du collège professionnel jusqu'à la maîtrise et au doctorat). Comme le Collège militaire de Kingston ne forme que 30% des officiers nécessaires aux Forces canadiennes, et comme les sous-officiers et les soldats recherchent eux aussi une formation de haut calibre, souvent du genre « éducation libérale » (sciences po, relations internationales, histoire militaire, histoire politique et histoire sociale — et oui!, psychologie, littérature étrangère, etc.), le monde éducatif civil devrait se sentir interpellé. Ne serait-il pas opportun que l'université se penche sur les besoins des armées? N'y a-t-il pas là une opportunité, celle d'une initiative de l'université pour satisfaire un besoin éducatif pressant? Pourrait-il y avoir plus de convergences ou plus de passerelles entre l'université civile et l'université militaire?⁴. Ces questions, auxquelles les organisateurs auraient aimé qu'on s'attarde, sont demeurées sans réponse.

NOTES DE LECTURES

Delbos, Jean-François, *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2001, 180 p.

Delbos retrace l'histoire de la formation des officiers français depuis l'ouverture de l'École spéciale militaire (Saint-Cyr). Les questions posées dans cet ouvrage rappellent

celles soulevées dans le colloque et résumées plus haut. Qu'est-ce qui influence la formation des officiers ? Quels sont les objectifs visés, que doit-on enseigner et avec quelle pédagogie ? Pour un objet aussi vaste, Delbos offre un service plutôt léger.

Farrell, Theo et Terry Terriff, (dir.), *The sources of military change : culture, politics, technology*, Boulder (Colorado), Lynne Rienner Publishers, 2002, vii-301 p.

Il faut classer la série d'essais qui nous est présentée ici dans un courant d'histoire qui rappelle les études en vogue sur les cultures d'organisation de la *Business History* des années 1980. Le point de départ est mince : on étudie le changement (!) dans les armées pour montrer que celles-ci, perçues comme conservatrices, sont pourtant continuellement en train de gérer des transformations. Comme l'annonce le sous-titre, les textes rassemblés mettent en évidence les variables culture, politique et technologie pour expliquer la nature particulière du changement dans les institutions militaires. Malheureusement, la plupart des textes sont décevants.

Commençons par la fin, la troisième partie rassemblant les études sur le facteur technique. L'étude sur le char d'assaut embrasse une trop longue période (de 1916 aux années 1980) pour apporter du nouveau sur un sujet aussi souvent abordé. On nous afflige aussi de deux « études » sur le nouvel animal fétiche des Américains, la *Revolution in Military Affairs* (RMA), sans nous convaincre qu'il y a vraiment révolution. Les Américains ne sont-ils pas fascinés par les gadgets depuis le temps de Jefferson ?

Les études politiques de la deuxième partie ne passionneront que les amateurs, mais les trois études « culturelles » de la première partie ont un intérêt plus grand. L'une d'elles porte sur la diffusion du modèle militaire occidental au Japon et dans l'Empire ottoman. On roule encore une fois sur une route bien souvent empruntée, mais une autre étude, sur les États-Unis et l'OTAN, est plus intéressante du fait que l'auteur s'attaque à une période très récente (1989-1994).

L'apport le plus original est le texte de Farrell sur l'armée de la République d'Irlande. Farrell s'interroge sur la curieuse propension qu'ont toutes les armées du monde à s'organiser de la même façon, plus ou moins sur le modèle occidental évoqué tantôt à propos du Japon et des Ottomans. Il pose la question en exposant un cas peu étudié, celui de la jeune armée irlandaise, à compter de sa formation en 1922, alors qu'elle n'est qu'un avatar de l'IRA, jusqu'à 1942, lorsque les soldats irlandais se préparent à retarder une invasion britannique en espérant une intervention allemande ! Farrell explique pourquoi l'Irlande, qui a gagné son indépendance par la guérilla et le terrorisme, abandonne ce « modèle » pour copier le modèle « hollandais »⁵ (ou occidental). En effet, à partir du moment où l'Irlande devient État, ceux qui hier commandaient les attentats anti-britanniques se considèrent dorénavant comme des officiers réguliers. Or, pour les soldats professionnels, la guérilla n'était pas une affaire sérieuse. D'où une armée « conventionnelle », même si celle-ci doit espérer l'aide des armées du Troisième Reich, tellement la probabilité d'arrêter seuls les Britanniques est faible. Superbe.

Masson, Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2002 (1999), 509 p. (Tempus, 13)

Sous un habit très conventionnel, Masson livre un récit intégrant l'historiographie récente. On peut lui reprocher de ne pas rendre justice à tout ce que la nouvelle histoire militaire française doit aux recherches des Britanniques et des Américains. Notons que les petites erreurs de la première édition n'ont pas été corrigées.

Stevenson, Michael D, *Canada's greatest wartime muddle: National Selective Service and the mobilization of human resources during World War II*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, xi-234 p.

Au Québec, on se souvient de la deuxième crise de conscription, mais on oublie qu'elle faisait suite à une politique de gestion des ressources humaines (militaires et civiles) visant à une mobilisation totale des Canadiens pour soutenir l'effort de guerre. Cette politique est mise en place immédiatement après la défaite de la France en juin 1940, alors que la Grande-Bretagne et les pays du Commonwealth sont seuls à combattre l'Allemagne d'Hitler. Dans cette thèse de doctorat de l'University of Western Ontario, Stevenson réfute la version généralement admise que le gouvernement MacKenzie King a géré avec doigté la main-d'œuvre canadienne. Il soutient au contraire que la gestion a été inefficace parce que trop décentralisée et parce que provoquant trop de frictions sociales qui auraient pu être évitées.

Sept études de cas servent la démonstration : les Amérindiens, les étudiants des institutions post-secondaires, les ouvriers des arsenaux d'État et des usines travaillant à l'effort de guerre, les mineurs de charbon de la Nouvelle-Écosse, les débardeurs du port d'Halifax, les ouvriers des grands abattoirs de l'Ontario et des Prairies et finalement la main-d'œuvre féminine (ouvrières du textile et infirmières). Les conclusions négatives de Stevenson ne convaincront pas tout le monde du manque d'habileté du gouvernement King. On voit mal comment tous auraient accepté dans l'enthousiasme les contraintes imposées par un effort de guerre total et ce même dans l'hypothèse d'un patriotisme chantant *coast to coast*. Déplorons que Stevenson se penche peu sur le Québec, si ce n'est dans quelques paragraphes sur les collègues classiques et les ouvrières du textile.

La thèse de Stevenson est un bon exemple de ce que peut faire un historien intéressé par la politique et la gestion publique en se servant des immenses fonds d'archives relatifs aux conflits contemporains. Il y aurait grand profit à faire une étude « régionale » québécoise sur le même thème.

RÉFÉRENCES

1. Y compris l'auteur de cette chronique qui prend une part du blâme.
2. Comme le Collège de Toronto n'a pas de charte universitaire, les étudiants reçoivent une maîtrise du Collège militaire de Kingston (qui lui a une charte universitaire ontarienne).
3. Comme le CMR de Saint-Jean n'avait pas de charte universitaire, les diplômés étaient délivrés par l'Université de Sherbrooke.
4. Ajoutons qu'un officier a accès à un financement de perfectionnement de 20 000 \$ sur l'ensemble de sa carrière, non compris la solde. En plus, les réservistes de tous grades ont temps et l'argent pour étudier.
5. Certains spécialistes considèrent que Maurice de Nassau (1567-1625), stathouder de Hollande, est le fondateur des armées modernes.